

LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

1er novembre : Gouvernement : M. Moncer Rouissi est nommé ministre conseiller auprès du Président de la République.

Diplomatie : L'ambassadeur de Tunisie en Libye, M. Saïd Ben Moustapha, est nommé secrétaire d'Etat chargé des Affaires maghrébines, en remplacement de M. Hamadi Khouini, désigné représentant permanent auprès des Nations Unies à New York.

3 novembre : Tunisie-Espagne : Visite officielle du président de la Generalitat de Catalogne, M. Jordi Pujol, à l'invitation du président du Conseil économique et social de Tunisie, Abderrazak Kefi : le dirigeant catalan est accompagné d'une délégation de ministres du gouvernement autonome et d'hommes d'affaires. En marge de cette visite, le ministère catalan de la culture organise à Tunis une série de manifestations culturelles (ballet folklorique, exposition d'oeuvres d'art plastique et de livres catalans, récital de la chanteuse Marie del Mar Bonet (3-7 nov.).

4 novembre : UMA/CEE : Réunion à Bruxelles des ministres des Affaires étrangères de la CEE et de l'UMA : la CEE refuse de lever les sanctions contre la Libye en raison de la mise en cause, dans le cadre d'une instruction judiciaire française, de personnalités libyennes dans l'explosion d'un avion d'UTA en 1989.

5 novembre : Finance : Signature de cinq accords de coopération financière à Tunis entre le président de la Banque africaine de développement (BAD) Babacar N'daye et le ministre du Plan et du Développement régional Mustapha Kamed Nabli. Ces accords portent sur des crédits de 220 millions de dollars destinés à l'agriculture, au tourisme et à l'industrie.

6 novembre : Justice : Mesures de grâce et d'amnistie dans les prisons tunisiennes : 1.808 personnes civiles et militaires bénéficient de réductions de peine ou sont libérés; deux anciens ministres, MM. Driss Guiga et Tahar Belkoudja, sont amnistiés.

7 novembre : Politique : Célébration du 4ème anniversaire de l'arrivée au pouvoir de M. Zine El Abidine Ben Ali : le président de la République tunisienne prononce un discours officiel sur "l'Etat de la Nation" dans lequel il souligne la bonne tenue de l'économie tunisienne durant le VIIème plan en dépit de la guerre contre l'Irak et du complot nahdaoui. Le chef de l'Etat présente les orientations du VIIIème plan 1992-96, notamment l'harmonisation des codes d'investissements, la privatisation, l'aide aux jeunes agriculteurs dans le domaine économique, la gestion des terres domaniales et la décentralisation dans le domaine administratif et la participation du citoyen, garanti dans ses droits, à l'effort démocratique.

11 novembre UMA : Réunion à Marrakech du Conseil des ministres des Affaires étrangères et des ministres chargés de l'action maghrébine : mise sur pied de commissions sectorielles élargies chargées de présenter à la présidence en exercice de l'UMA un rapport général sur les principaux problèmes que rencontre l'Union (11-12 novembre).

12 novembre : Environnement : Le Conseil des ministres examine un projet de loi visant la ratification de la convention de Bamako. Cette convention interdit l'importation en Afrique de déchets dangereux.

Pétrole : Nomination de M. Sahbi M'rabet comme Président directeur général de la Société nationale de distribution des pétroles en remplacement de M. Moncef Mouelhi.

Tunisie-France : Approbation par décret présidentiel d'une convention portant ouverture d'une représentation de la Caisse Centrale de Coopération économique en Tunisie.

13 novembre : Tunisie-Algérie : Journées de partenariat tuniso-algériennes organisées à Sousse par la Chambre de commerce et d'industrie du Centre avec le concours de la Chambre de commerce de la Wilaya de Constantine : une délégation algérienne composée de trente deux hommes d'affaires du Constantinois et de représentants d'institutions publiques recense avec ses hôtes soussiens les secteurs appelant l'échange entre les deux régions : Agro-alimentaire, textile, construction et équipements.

UMA : Le Conseil des ministres maghrébins des Transports, réuni à Rabat, adopte une série de recommandations afin d'harmoniser la législation et le réseau dans le domaine des transports routier, aérien, ferroviaire et maritime.

14 novembre : Politique : Condamnation de deux islamistes à un an de prison pour "maintien d'une association non autorisée" (Tunis).

Tunisie-France : L'islamologue français Jacques Berque, professeur au collège de France, est décoré des insignes de grand cordon de l'ordre du Mérite culturel par le président de la République tunisienne.

UMA : Le Conseil des ministres maghrébins de l'information et de la Culture, réuni à Alger, constitue deux groupes d'experts en vue de la création d'une agence de presse et d'une télévision communes.

15 novembre : Tunisie-Belgique : Visite de travail d'une délégation de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB), conduite par son administrateur, M. Tony Vandeputte. La Belgique est le troisième investisseur étranger en Tunisie après la France et l'Allemagne.

Tunisie-Espagne : Ratifications de l'accord cadre de coopération scientifique et technique et de l'accord relatif à la

coopération culturelle et dans le domaine de l'Éducation conclus entre la République tunisienne et le Royaume d'Espagne.

18 novembre : Tunisie-Etats-Unis : Réception du vice-amiral William Owens, commandant de la sixième flotte américaine (Méditerranée) par le Premier ministre Hamed Karoui et le ministre de la Défense nationale, Abdelaziz Ben Dhia.

19 novembre : Presse : Réunion à Tunis de douze agences de presse méditerranéennes, européennes et africaines, qui étudient la création d'un bulletin quotidien commun (19-21 novembre).

Tunisie-France : Don par le gouvernement français d'un fonds documentaire (5300 manuels scolaires pour les disciplines scientifiques) lors d'une cérémonie présidée par M.M. le ministre de l'Éducation et des Sciences, Mohamed Charfi, le secrétaire d'État à l'Éducation et aux Sciences, Hatem Ben Othman et l'ambassadeur de France à Tunis, Alain Grenier.

UMA : Troisième session à Alger du Conseil des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays de l'Union du Maghreb arabe fixant au 10-12 juin 1992, en Algérie, la première "Journée maghrébine de la jeunesse" et en été 1992, en Tunisie, le "Festival maghrébin de l'enfance".

UMA : Réunion à Alger des ministres maghrébins de la Culture et de l'Information : elle recommande la création d'une agence de presse et d'une radio-télévision maghrébine, la création d'un centre maghrébin pour la culture de l'enfant, d'une maison d'édition commune et d'un prix de la meilleure production culturelle.

Francophonie : IV^{ème} sommet de la francophonie à Paris : M. le Premier ministre, Hamed Karoui y représente le chef de l'État tunisien et introduit la séance consacrée à l'environnement et au développement. Ce sommet qui accueille deux nouveaux membres, la Roumanie et la Bulgarie, marque son attachement à l'avancée démocratique des membres. Il approuve la diffusion de la chaîne francophone TV 5-Europe en Afrique à partir de 1992 (19-21 novembre).

20 novembre : Tunisie-Maroc : Signature d'un accord de coopération en matière de protection sociale, de santé et de prévention des accidents du travail par le ministre tunisien des Affaires sociales, Ahmed Smaoui et le ministre marocain de l'Emploi, Hassen Abadi.

Tunisie-Italie : Deuxième session de la grande commission inter-gouvernementale tuniso-italienne : la commission décide la programmation définitive de l'aide exceptionnelle de 150 milliards de liras et la création d'une sous-commission des affaires consulaires et sociales. Les ministres tunisien et italien des Affaires étrangères, M.M. Habib Ben Yahia et Gianni de Michelis signent à Rome un accord de coopération : cet accord définit des secteurs prioritaires comme les télécommunications, les transports et l'énergie, et fixe l'affectation des crédits octroyés par Rome depuis mars 1991 (20-22 novembre).

23 novembre : Tourisme : Discours du ministre du tourisme, M. Mohamed Jegham, lors de l'inauguration à Tozeur

d'un hôtel du voyageur français "Nouvelles Frontières" : le tourisme saharien devient un axe de la politique gouvernementale dans ce secteur où domine la destination balnéaire.

Éducation : Signature d'un protocole d'accord entre le ministère de l'Éducation nationale et des Sciences et le Syndicat général de l'enseignement primaire (UGTT) : annulation de la grève annoncée pour le 26 novembre et mesures diverses en faveur des enseignants (formation scientifique, intégration des contractuels, majoration des heures supplémentaires).

25 novembre : Tunisie-CEE : Programmation des fonds réservés à la Tunisie au titre du 4^{ème} protocole financier : M. Rachid Sfar, ambassadeur de Tunisie à Bruxelles, M. Bernard Rhein, directeur à la commission européenne et le représentant de la Banque européenne d'investissement (BEI) signent à Bruxelles un document conjoint qui fixe la répartition des 284 millions d'écus au titre du protocole. Ces fonds ne seront mobilisables qu'après la ratification du protocole au parlement européen.

26 novembre : Planification : L'enquête sur le budget et la consommation de 7.734 ménages de Tunisie en 1990, organisée par le ministère du plan et du développement régional, conclue à un recul de la pauvreté en milieu rural et à son avancée dans les villes. La "pauvreté" définie en fonction du montant et de la nature des dépenses, affecterait 544 000 personnes dont 65% vivent en ville.

Droits de l'Homme : La Chambre des députés ratifie la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant adoptée par l'assemblée générale de l'ONU le 20 novembre 1989. Elle exprime dans l'exposé des motifs des réserves relatives aux dispositions sur le mariage et l'héritage.

Tunisie-UMA : La Chambre des députés adopte en séance plénière la convention de coopération judiciaire et juridique conclue entre les États membres de l'UMA.

27 novembre : Tunisie-UNESCO : Décès à Paris de M. Hamadi Essid, représentant permanent de la Tunisie auprès de l'UNESCO. Hamadi Essid avait occupé de novembre 1985 à janvier 1991 le poste d'ambassadeur, directeur de la mission de la Ligue arabe à Paris.

29 novembre : Tunisie-Monde arabe : Signature à Tunis d'un accord de garantie de prêt accordé par le Fonds arabe de Développement économique et social (FADES) à la Société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG) : M. Mustapha Kamel Nabli, ministre du Plan et du Développement régional et le Dr. Abdellatif Youssef al Hamad, directeur général et président du Conseil d'administration du FADES, en visite de travail à Tunis (28-29 novembre), signent cet accord consacrant 58 millions de DT à un projet de développement du réseau électrique dans le sud tunisien.

2 décembre : Émigration : Visite à Tunis d'une délégation de l'association France Plus, conduite par M. Arezki Dahmani : les délégués français s'entretiennent avec le président de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) Yasser Arafat et avec de hauts responsables tunisiens (2-7 décembre).

6 décembre : Environnement : Ouverture à Tunis d'un

bureau régional de coordination de l'organisation Greenpeace : ce bureau couvrira l'ensemble des pays arabes du Maghreb et du Proche-Orient.

7 décembre : Presse : Organisation à Tunis par l'Union générale des Journalistes arabes (UGJA) en collaboration avec l'UNESCO du concours de la meilleure production journalistique féminine en 1990 : sept journalistes sont primées dont la Tunisienne Hedia Baraket pour son reportage "*Le drame des clandestines*".

10 décembre : Droits de l'Homme : Appel de 300 intellectuels et membres de professions libérales, adressé au Président de la République tunisienne, pour mettre fin à "*la dégradation des libertés d'information et d'expression en Tunisie*". Par ailleurs le comité directeur de la Ligue des Droits de l'Homme remet aux agences de presse étrangères, le 12 décembre, un communiqué condamnant les abus en matière de libertés individuelles.

11 décembre : Enseignement : Grève du corps enseignant dans le secondaire, après l'échec des négociations engagées par le syndicat de l'enseignement secondaire pour appuyer des revendications salariales et statutaires : le ministère de l'Education et des sciences estime à 45% le pourcentage des enseignants grévistes.

12 décembre : Agriculture : Début de la campagne de cueillette des olives : la production tunisienne d'huile d'olive atteindra 250.000 tonnes pour la saison 1991-92 soit 50% de plus que la saison précédente.

Economie : Signature à Tunis de conventions relatives à l'octroi de permis de recherche d'hydrocarbures par le ministre de l'Economie, Sadok Rabah et les filiales tunisiennes de deux sociétés américaines : Maxus Tunisia Inc. obtient un permis pour la prospection d'hydrocarbures "*liquides et gazeux*" dans la zone de Jebel Oust (centre tunisien) et Soco Tunisia Inc. recherchera des "*substances minérales*" dans la zone de Fejaj (centre).

13 décembre : Budget : Présentation à l'assemblée du projet de budget 1992 par M. le Premier Ministre Hamed Karoui : ce budget, d'un montant de 4,5 milliards de dollars, en hausse de 11,4%, escompte une croissance de 6,5% du PIB durant la première année du huitième plan quinquennal.

Coopération économique : Le Fonds international pour le Développement agricole (FIDA) approuve, lors de sa 44ème session à Rome, le financement d'un projet tunisien pour la zone Afrique du nord sur douze projets de production agricole.

Tunisie-Banque mondiale : Signature d'un accord de prêt de 250 millions de dollars à Washington par l'ambassadeur de Tunisie aux Etats-Unis, Ismaïl Khelil et le directeur du département du Moyen-orient et de l'Afrique du nord à la Banque Mondiale, M. Pieter Bottelier. L'accord est ratifié le 21 décembre par la chambre des députés.

15 décembre : Tunisie-Egypte : Visite au Caire du Premier ministre Hamed Karoui pour la réunion de la Commission intergouvernementale tuniso-égyptienne : M. Hamed Karoui est reçu par le Président de la République égyptienne Hosni Moubarak.

17 décembre : Politique : Condamnation à cinq ans de prison

(dont quatre avec sursis) par le tribunal de première instance de Tunis de M. Mabrouk Zran, membre fondateur du Mouvement de la Tendance islamique (MTI), accusé d'appel à l'insurrection et de diffamations à l'endroit des autorités publiques.

Energie : Accord signé entre la Tunisie et la Compagnie britannique British Gas pour la mise en exploitation du gisement de gaz "*Miskar*" dans le golfe de Gabès : ce gisement off-shore, découvert au début des années 70 par Elf-Aquitaine, fournirait en 1995 une moyenne de 1.6 milliard de m3 par an pendant dix à quinze ans et 1000 emplois.

18 décembre : Social : Grève des agents de la Centrale électrique de Radès pour protester contre la mutation de quatre employés, membres du syndicat de base.

Social : Accord conclu entre le syndicat de base de l'Hopital Charles Nicolle et le ministre de la Santé publique : la grève prévue pour le lendemain est annulée.

19 décembre : Tunisie-France : Visite à Paris du Président Zine El Abidine Ben Ali, accompagné des ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères, M.M Abdallah Kallel et Habib Ben Yahia : le Chef d'Etat tunisien s'entretient avec M. François Mitterrand au sujet de l'organisation en Tunisie du sommet des pays de la Méditerranée occidentale en 1992 et de l'implication de la Libye dans des affaires de terrorisme.

23 décembre : UMA : 10ème session ordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères à Marrakech : le conseil approuve un bilan préparé par les ministres de l'Economie et de l'Agriculture, un rapport du comité de suivi sur "*la méthodologie de l'action maghrébine commune*" et le budget du secrétariat (23-24 décembre).

Tunisie-Monde arabe : 11ème conférence générale à Tunis de l'organisation arabe de l'Education, de la Culture et des Sciences : la conférence reconduit pour une année supplémentaire M. Moussarâa al-Raoui dans ses fonctions de directeur général de l'ALECSO et confirme Tunis comme siège permanent de l'organisation. Le Liban, récemment entré dans l'organisation, assiste à la conférence.

25 décembre : Tourisme : Bilan de l'année 1991 par le ministre du Tourisme Mohamed Jegham : le tourisme enregistre 3,2 millions d'entrées de non-résidents, soit une hausse de 1,5% par rapport à 1990. La baisse de la clientèle européenne se répercute sur les recettes en devises passant de 900 à 680 millions de dollars. Ce secteur procure 40 000 emplois directs et 120 000 emplois indirects.

Diplomatie : Reconnaissance par la Tunisie des Républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI) constituée par les ex-Républiques de l'Union soviétique à la suite des accords du 21 décembre à Alma-Ata.

31 Décembre : Politique : Discours du Chef de l'Etat à la Chambre des députés : le Président de la République tunisienne annonce la prochaine révision du mode de scrutin relatif aux élections législatives et la réforme du code de la presse.